

Echos de la semaine

Les Canadiens-français du Maine

EN réponse à l'appel du comité Franco-canadien, de la cause nationale, le 12 du courant, deux cents délégués, représentant 75 sociétés franco-canadiennes de l'Etat du Maine, se sont réunis dans la grande salle de l'Institut Jacques-Cartier de Lewiston. Le but de cette assemblée est tout expliqué dans la circulaire adressée



Le R. P. DUCHAUSSOY,
Dominicain.
Cl. Laprés & Lavergne.

Le R. P. GROLLEAU,
Dominicain.

par le comité sus-nommé aux Canadiens-français établis dans le Maine. De cette circulaire nous extrayons l'édifiant passage ci-après :

“Le comité de la Cause Nationale, composé de membres de l'Institut Jacques-Cartier de Lewiston, a jugé à propos de prendre l'initiative d'un mouvement de revendication contre les assimilateurs de notre langue et de faire tout le travail nécessaire pour l'avancement de nos compatriotes dans la Nouvelle-Angleterre, et particulièrement dans cet Etat du Maine. Cet avancement, nous le voulons surtout dans le domaine religieux, où nous sommes en majorité et où, cependant, nous sommes presque complètement ignorés. Nous voulons à l'avenir que l'on respecte notre langue et que justice nous soit rendue; nous voulons des prêtres franco-américains pour nos paroisses franco-américaines; et lorsque les circonstances le permettront et que Rome sera bien renseignée sur notre nombre et nos justes réclamations, nous n'avons aucun doute qu'elle ne dédaignera pas de revêtir de la pourpre romaine un des bons prêtres de notre nationalité.”

On le voit, il n'est nullement question de politique, nos compatriotes des Etats-Unis ne demandant qu'à être équitablement traités; quant à la conservation de leur langue, et quant au choix de leurs directeurs spirituels. Au reste, écoutons M. Joseph Voyer, président du comité de la cause nationale, du Maine, dans son discours d'ouverture de l'assemblée dont nous parlons :

“Dans certaines écoles canadiennes-françaises, dit M. J. Voyer, on ne parle que l'anglais; des paroisses entières, ou en grande majorité composées de Canadiens-français, sont desservies par des prêtres qui ne parlent pas ou ne comprennent pas la langue française. C'est pour étudier un état de choses aussi anormal et tâcher d'y remédier, que les Franco-américains de l'Etat du Maine sont aujourd'hui requis; il leur faut s'organiser pour résister pacifiquement à l'envahissement.

“Il est bien entendu que ce n'est pas une guerre au clergé étranger que l'on veut faire, loin de là. L'idée de l'Institut Jacques-Cartier, en organisant cette assemblée, a été de grouper les Canadiens-français du Maine, de façon à pouvoir mieux prêter main forte aux centres qui ne sont pas bien organisés au point de vue de l'influence nationale et religieuse, de façon à pouvoir leur assurer des prêtres parlant la langue de la majorité et des écoles où les enfants puissent apprendre le français en même temps que l'anglais.”

Il n'est pas croyons-nous, de tâche plus noble, plus patriotique, que celle entreprise par M. Voyer et ses collaborateurs dévoués, aussi, souhaitons-nous un plein succès aux sages revendications sociales, réclamées par les nôtres au sein d'une nation amie. Car, hélas! le mal que signale le distingué président du comité de la cause nationale du Maine, affecte beaucoup de Canadiens-français sur tout le territoire de l'Union américaine. Nos lecteurs s'en convaincront en lisant l'article concernant Bourbonnais, Illinois, que nous publions prochainement. Et, si en l'espèce, on voulait voir de l'exagération dans les espérances de nos compatriotes des Etats-Unis, nous répondrions que: tout ce qui a été fait de grand, dans le monde, a été fait au nom d'espérances exagérées. Somme toute, celles de nos amis des Etats ne sont que justes. Courage donc, frères de là-bas, et puisse la victoire couronner vos efforts si dignes d'intérêt.

* * *

Les médicaments brevetés

MESSIEURS les marchands d'opium ont agi de telle sorte que la société s'en émeut. Se faisant l'écho de la voix de nombre de leurs commettants, certains députés au parlement fédéral, se proposent d'élaborer un projet de loi ayant pour but de statuer sur la vente de quelques médicaments brevetés, plutôt nuisible à la

santé publique. La mesure n'est pas hâtive, ce nous semble, quand nous songeons à ce que la presse a dit sur cette question, et aussi notre gouverneur général, lors du dernier banquet annuel des étudiants en médecine de l'Université McGill.

* * *

Feu l'hon.

LA Nouvelle-Ecosse a enregistré, la semaine dernière, un nouveau et important décès. M. A. G. Jones, lieutenant-gouverneur de cette province, étant mort à Halifax, à l'âge de 82 ans, le 15 du courant. Ancien ministre de la milice canadienne, sous le ministère Mackenzie, le défunt occupait le poste de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse depuis 1900. Nous empruntons à un confrère les quelques notes biographiques suivantes :

“M. Alfred Gilpin Jones descendait d'une famille de Loyalistes; son grand-père, Stephens Jones, était un officier des Dragons Américains du Roi, qui était venu s'établir en Nouvelle-Ecosse vers la fin de la guerre de la Révolution des colonies anglaises d'Amérique. Son père, Guy C. Jones, fut pendant plusieurs années chef de l'Enregistrement du comté de Digby.

“M. Jones naquit à Yarmouth, en septembre 1824, et étudia à l'Académie de Yarmouth. Il fut pendant plusieurs années le chef de la maison d'importation A. G. Jones et Cie. C'est en 1865 qu'il entra dans la vie publique comme adversaire de l'Union de la Nouvelle-Ecosse, au Canada, et il fut pendant quelques années le chef du parti anti-confédéré de sa province.

“Avant la Confédération, M. Jones était conservateur; mais il se joignit aux libéraux en 1865 et devint chef du parti pour la Nouvelle-Ecosse, en 1869. Depuis lors, il se signala comme libre-échangiste et adversaire déclaré de la fédération impériale.

“En 1896, il fut nommé commissaire du Canada à la conférence tenue au sujet du Câble du Pacifique à Londres. Pendant longtemps il eut le poste de lieutenant-colonel de la 1ère brigade de l'artillerie de forteresse d'Halifax.”

Chargé de plusieurs missions en Angleterre, l'honorable Jones s'en acquitta avec autant de zèle que de tact. Sa mort cause bien des regrets dans sa province et dans le Dominion.



Le R. P. PLESSIS,
Dominicain.

Le R. P. SCHMIDT,
S. J.

Etats-Unis et Canada

LE “New-York Herald”, un des journaux les mieux renseignés de la république américaine, assure que l'on s'ingénie à aplanir les difficultés qui existent entre ce pays et celui de l'oncle Sam. Difficultés qui, on ne l'ignore pas, survinrent à propos de: la pêche au phoque; la protection des pêcheries dans les eaux internationales, les grands lacs et le St Laurent; les pêcheries de Terre-Neuve; la conservation des chutes Niagara, etc. Au moment où l'Angleterre et la grande république font échanges de courtoisies, la solution de ces questions est bienvenue et, au Canada, nous ne pouvons que nous en réjouir, si, comme il convient notre pays n'a rien à y perdre: pécuniairement ou moralement.

* * *

La Côte Nord du Labrador

PENDANT la dernière session de la législature de cette province, les discours documentés et à point, que prononcèrent l'hon. Prévoist et M. Achille Bergevin, sur la question de la chasse et de la pêche dans la province de Québec, ont, une fois de plus, attiré l'attention sur l'anomalie géographique qu'offre la côte nord du Labrador. En effet, la plupart des géographes, peu au fait de l'histoire, attribuent à Terre-Neuve une grande étendue de la côte du Labrador. Or cette côte, qui aura son importance dans l'avenir du développement du Canada et spécialement de la province de Québec, appartient, bel et bien, à cette dernière, ainsi que le prouvent les traités, proclamations royales et actes administratifs concernant cette partie du territoire nord-américain. En une lettre où il montre son érudition en la matière, M. Arthur Delisle, C. R., vient de le prouver une fois de plus, partageant en tous points, à ce sujet, les

opinions antérieures de Sir Hector Langevin et de l'hon. Honoré Mercier. Tout de même, nous félicitons M. Delisle de son important travail, car il rappelle à notre gouvernement qu'il est temps de comprendre officiellement tout le Labrador dans le Dominion. Les équivoques doivent cesser, sans plus tarder, si l'on désire ne pas avoir à discuter la question du Labrador avec les autorités de Terre-Neuve.

* * *

La prédication du Carême à Montréal

CETTE année, dans notre métropole, la station quadragésimale est prêchée par des orateurs sacrés au verbe aussi persuasif que sage et éloquent. Nos concitoyens le reconnaissent en fréquantant en foule les églises, pour y entendre la bonne parole. A Notre-Dame, le R. P. Plessis, dominicain, prêche le dimanche à la grand'messe de 10 heures, et le jeudi à trois heures de l'après-midi pour les dames. Dominicains aussi, sont les prédicateurs de la Cathédrale et de St Jacques. Dans notre église métropolitaine, le R. P. Duchaussoy, supérieur du couvent des dominicains de Notre-Dame de Grâce, prêche le dimanche soir à 7 heures et demie. Ce Rév. Père donne une série de conférences magistrales, dans lesquelles, en médecin des âmes, hors du pair, il traite de la conscience. Quant au R. P. Grolleau, il fait entendre sa parole autorisée à St Jacques, tandis que le R. P. Schmidt, S. J., prêche en français en l'église du Gesù, secondé par le R. P. Kanny qui, lui, s'adresse aux auditoires de langue anglaise. Tels sont les distingués et principaux pasteurs qui, actuellement, à Montréal, nous montrent la voie du salut, cependant que, dans les autres églises de la ville, des prédicateurs de marque, prêchent des retraites.

* * *

Petites nouvelles d'actualité

ON n'a pas idée de la vitesse avec laquelle les feuillets fuient sous la plume d'un échetier, lorsque, en une page, il doit toucher aux faits importants de la semaine. C'est, hélas! ce que nous constatons hebdomadairement, et aujourd'hui peut être plus que de coutume. Qu'on nous pardonne donc la brièveté de la fin de ces échos, et la phraséologie chronologique que nous allons employer à l'égard de quelques événements d'actualité. On en était encore à parler du désastre de Courrières, que, coup sur coup, en d'autres points du globe d'autres malheurs frappaient l'humanité. Sans parler des naufrages si communs à cette saison, signalons le tamponnement de deux trains, survenu ces jours-ci dans le Colorado. Cet accident a coûté la vie à quarante voyageurs et est dû, d'après une enquête, à l'incurie d'un télégraphiste. S'intéressant beaucoup à l'instruction publique, la législature d'Ontario va voter \$170,166 pour aider à soutenir les universités et écoles des mines de la dite province. Pourquoi, nos honorables de Québec, sont-ils plus chiches sur ce chapitre? Aux Etats-Unis, la question des mineurs et des compagnies qui exploitent les grandes houillères de l'Union ne va pas à souhait. Etant données les demandes des patrons, M. John Mitchell, président de l'union des mineurs d'Amérique a annoncé à M. G. F. Bauer, président du comité des propriétaires de mines, que: si les conditions actuelles sont maintenues, les mineurs déclareront une grève générale. Cette attitude de la main-d'oeuvre américaine nous surprend d'autant moins,



Feu A. G. JONES, Lieut.-Gouv. de la Nouvelle-Ecosse. M. ARTHUR DELISLE, C. R.

que nous nous plaignons à lui reconnaître beaucoup de bonne volonté. Pendant que leurs Altesses royales et impériales le prince et la princesse de Galles rentrent en Angleterre, après un séjour de cinq mois dans l'Inde, le prince Arthur de Connaught, retour de mission auprès du Mikado, va honorer Montréal d'une visite, le 8 mai prochain.

L. d'ORNANO.